

4^{ème}

Journée d'études Régionale en Droit du travail

Organisée par Dimitra PALLANTZA,
Maître de conférences en droit privé

Jeudi 26 mars 2020
de 9h45 à 16h30

Salle «Merlin de Douai»,
Cour d'Appel,
47 Rue Merlin de Douai
59500 DOUAI

“La rupture du contrat
de travail, une technique
évolutive”



réalisation: service communication de l'université d'Artois - mars 2020



Allocution introductive par M. Jean SEITHER,
Premier Président de la Cour d'Appel de Douai

Sous la Présidence de Mme Dimitra PALLANTZA,
Maître de conférences en droit privé à l'Université d'Artois

I. Le renouveau des ruptures unilatérales

10h00 > 10h30

Débat : Doit/peut-on encore licencier ?

- M. Stéphane MICHEL, Maître de conférences en droit privé à l'Université Polytechnique Hauts-de-France
- Mme Valérie LESCLIEUX, Représentante de la section valenciennoise de l'Association Nationale des DRH (ANDRH)

10h30 > 11h00

Débat : Le barème : l'hypothèque est-elle enfin levée ?

- M. Julien ICARD, Professeur à l'Université Polytechnique Hauts-de-France
- Maître Agathe CHOPIN, Avocat au barreau de Valenciennes - département Droit social, Fidal
- Mme Sophie RIOLLET-COGEZ, Juriste droit social à l'Union Nationale des Syndicats Autonomes (UNSA) - défenseur syndicale

11h00 > 11h20

Les nouveaux modes de rupture pré-justifiés

- M. Julien ICARD, Professeur à l'Université Polytechnique Hauts-de-France

11h20 > 11h40

La place de la négociation dans la rupture unilatérale

- M. Jean-Philippe TRICOIT, Maître de conférences HDR en droit privé à l'Université de Lille

11h40 > 12h00

Discussion avec le public

12h00 > 13h30

Pause déjeuner

I: Sous la Présidence de M. Julien ICARD, Professeur à l'Université Polytechnique Hauts-de-France

II. Le succès des ruptures négociées

13h30 > 14h00

La Rupture conventionnelle homologuée (RCH) a-t-elle écrasé la concurrence ?

- Représentant de la section valenciennoise de l'Association Nationale des DRH (ANDRH)

14h00 > 14h30

Les ruptures individuelles découlant d'une Rupture conventionnelle collective (RCC)

- Maître Ioannis KAPPOPOULOS, Avocat au barreau de Valenciennes

14h30 > 14h45

Discussion avec le public

I: **Pause**

15h00 > 15h30

L'administration est-elle un acteur assez vigilant ?

- Mme Isabelle FAJFROWSKI et Mme Sandrine DYLBAITYS,
DIRECCTE Hauts de France - Unité départementale de Valenciennes

15h30 > 16h00

Table-ronde : Le juge a-t-il encore sa place au sein des modes de rupture du contrat de travail ?

- M. Christophe FLAMENT, Responsable juridique de l'Union régionale UNSA Hauts-de-France - Secrétaire adjoint union locale de Béthune – défenseur syndical
- Mme Michèle LEFEUVRE, Conseillère à la Chambre sociale – Cour d'Appel de Douai
- M. Jean-Philippe TRICOIT, Maître de conférences HDR en droit privé à l'Université de Lille

16h00 > 16h15

Discussion avec le public

16h15 > 16h30

Clôture

